

Principes de l'organisation communautaire

- L'organisation communautaire considère les problèmes sociaux dans leur dimension collective et comme devant faire l'objet de **solutions collectives**.
- Sa préoccupation centrale est l'organisation de **nouveaux pouvoirs et services** au sein et au profit des communautés.
- Elle agit principalement dans et à partir d'une **communauté** même lorsqu'elle intervient en application de politiques publiques.
- Elle mise sur le potentiel de **changement** et la capacité **d'innovation** de la communauté à partir de l'identification des besoins ou de problèmes qui suscitent des tensions dans le milieu.
- Elle porte une visée de **transformation sociale** et de démocratisation permanente.

Types d'intervention

- Analyse du milieu
- Sensibilisation et conscientisation du milieu
- Soutien aux ressources existantes
- Création de nouvelles ressources
- Soutien à de nouvelles stratégies d'intervention
- Concertation et mobilisation du milieu
- Soutien à l'action politique

Définition de l'organisation communautaire

L'intervention communautaire s'adresse à des **collectivités**. Elle s'appuie sur une connaissance globale de paramètres sociaux, culturels, économiques et démographiques d'une communauté. Elle permet, d'une part, de **repérer et d'analyser les problématiques de santé et de bien-être** qui y sont présentes pour orienter les services offerts par le CIUSSS et, d'autre part, d'organiser, en collaboration avec les acteurs présents, les actions collectives de prise en charge de ces problématiques. L'intervention communautaire fait une place prépondérante aux **interventions qui portent sur les déterminants sociaux de la santé**.

Tirée du document **Les services généraux offerts par les centres de santé et de services sociaux**, publié en 2004 par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Axe
1

Développement local et développement des communautés

Le développement local et des communautés mise sur la concertation des partenaires locaux et la mobilisation citoyenne dans une perspective de renforcement de leur autonomie et d'amélioration des conditions de vie, notamment au profit des populations défavorisées et/ou exclues. Les principes associés sont : la participation citoyenne, le renforcement du pouvoir d'agir des communautés, l'action intersectorielle, la réduction des inégalités sociales de santé, etc.

Axe
3

Soutien aux organismes du milieu

Le soutien aux organismes du milieu s'actualise par le biais des services d'accompagnement, d'information, de formations et de conseils dans le but de renforcer leur capacité à agir de façon autonome et efficace. L'aide peut se traduire, entre autres, par le soutien à l'élaboration de plans d'action, l'appui au développement d'un nouveau projet, l'animation de processus de planification stratégique. Les organisateurs communautaires peuvent aussi faciliter la participation des groupes du milieu à des concertations et à des démarches collectives.

Axe
2

Actions transversales sur les déterminants sociaux de la santé

Pour améliorer la qualité de vie d'une communauté, les besoins de base considérés comme déterminants pour la santé (ex. : le revenu, l'alimentation, le logement et la participation sociale) sont décelés. Pour faire reconnaître ces besoins, des interventions telles l'apprentissage par l'action, l'éducation populaire ou la sensibilisation sont mises en oeuvre. Des approches de concertation intersectorielle et de partenariat sont ensuite utilisées pour mettre en oeuvre des projets et répondre à ces besoins.

Axe
4

Contribution aux actions de santé publique et aux programmes-services du CIUSSS

Les organisateurs communautaires collaborent avec les programmes-services du CIUSSS en contribuant à mieux faire connaître la communauté, en partageant les besoins et les problématiques identifiés et en mobilisant les acteurs internes et externes nécessaires au développement de projets porteurs de solutions. À titre d'exemple, citons notamment la collaboration au développement d'une offre de service pour répondre aux enjeux d'insalubrité complexe dans les logements.

Définition de la santé

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

- Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Ce qui guide notre méthode de travail :

• Documenter le portrait de santé de la population :

Préciser l'état de situation des déterminants sociaux de la santé, des facteurs de risque et facteurs de protection, des particularités locales et disparités sociales de santé.

• Analyser les enjeux :

Faire des lectures stratégiques en considération des priorités et influences locales, des politiques et priorités gouvernementales, des obligations légales et meilleures pratiques.

• Identifier le potentiel d'action :

Identifier l'ensemble de stratégies sur lesquelles on peut s'appuyer pour obtenir l'impact recherché sur les facteurs de risques et facteurs de protection.

• Agir :

Mettre en œuvre la stratégie d'action retenue en agissant directement auprès de la population ou auprès de tiers (interne et externe à l'organisation).

• Évaluer les impacts :

Analyser les impacts réels et entreprendre les actions pour améliorer en permanence le processus.

Enjeux prioritaires

1 Anjou

- Participation sociale des aînés
- Mobilisation autour des saines habitudes de vie
- Intégration sociale et professionnelle des nouveaux arrivants
- Actions de soutien à la réussite et à la persévérance scolaire de nos jeunes

2 Saint-Léonard

- Accès à l'emploi pour les immigrants scolarisés et qualifiés
- Environnement plus sécuritaire pour les déplacements actifs
- Scolarisation chez les jeunes du secteur francophone
- Accès à des logements adéquats pour les familles

3 Saint-Michel

- Habitation
- Aménagement urbain et sécurité
- Culture, sport et Loisirs
- Réussite éducative, qualification et emploi
- Alimentation

4 Rosemont

- Accessibilité économique du quartier sur le plan du logement, des services et des commerces, notamment en alimentation
- Transport collectif et actif
- Personnes vulnérables, seules, isolées ou dans la marge
- Dynamisme de l'est du quartier et favoriser les lieux de rencontre

5 Rivière-des-Prairies

- Transport collectif et actif
- Participation sociale des aînés et des jeunes
- Alimentation et services de proximité
- Vivre-ensemble

6 Pointe-aux-Trembles Montréal-Est

- Zones de défavorisation et Santé-Globale
- Transport collectif et actif
- Rétention des familles
- Participation citoyenne

7 Mercier-Est

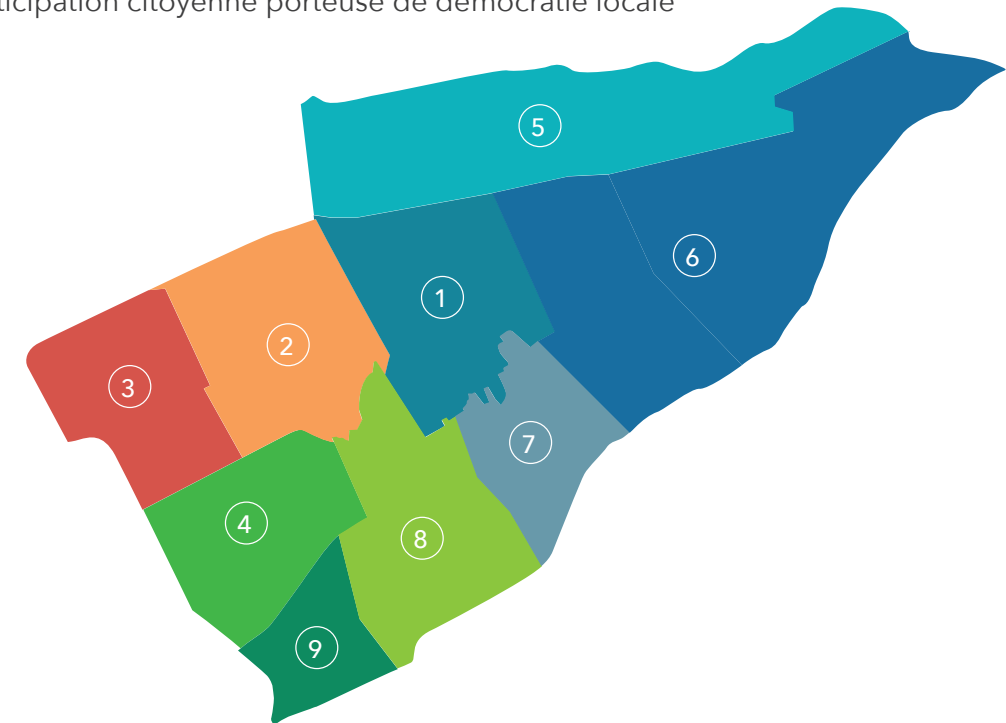
- Saine alimentation
- Mobilité et vie de quartier
- Éducation, formation et employabilité
- Activités physiques, de loisirs, culturelles et sociocommunautaires

8 Mercier-Ouest

- Mixité sociale et culturelle - le vivre ensemble
- Accueil et l'intégration des citoyens issus de l'immigration
- Adaptation des ressources et bonification de l'offre d'activités et de services
- Aménagement du quartier

9 Hochelaga-Maisonneuve

- Mixité sociale et cohabitation en contexte de gentrification
- Accessibilité aux services sociaux et de santé de proximité
- Déploiement intégré des services en santé mentale, dépendance, itinérance
- Accès aux écoles du quartier et décrochage scolaire
- Maltraitance, négligence, soutien des parents
- Participation citoyenne porteuse de démocratie locale



Pour agir en santé publique :

Portrait de santé



Enjeux et analyse stratégique



Potentiel d'action



Déterminants de santé



Offre de service



Évaluation des impacts